

CONSEIL MUNICIPAL DU Lundi 25 mars 2024
Compte-rendu

Liste des présents et représentés.

NOM – Prénom	Présent Absent Excusé Représenté	NOM – Prénom	Présent ou Représenté
BARTHET Marie-France	P.	JAULENT Lucas	P.
BELACEL Hamdani	P.	KIRCHSTETTER Bernard	P.
BOFFELLI Annie	R.N. Grizaud	LACZNY-VIGNES Véronique	P
BOYER-CORCUFF Marie-Laure	P.	LAHCINI Hamel	P
BRETON Marie	P.	MAHDI Frédéric	P.
CABAL Céline	P.	MASSA Alain	P.
CHAPPERT-GAUJAL Nathalie	P.	PERROT Frédéric	R. M. Ching
CHING Monique	P.	PHILIPPE Laure-Emmanuelle	Excusée
DEVOUGE Sophie	P.	PICAREL Edouard	P.
DUPLESSY Christine	P.	PY Michel	P.
FARINES Richard	P.	ROLLAND Claude	P.
FRANCOIS Isabelle	P.	TABOULET Caroline	R. N. C/Gaujal
GRIZAUD Nicolas	P.	VALLVERDU Jean-Marc	P.
ILLESCAS André	P.		

A. APPROBATION DU PROCES-VERBAL ET INFORMATION SUR LES DECISIONS

1 Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 5 février 2024

Intervention André ILLESCAS

En 2024, les délais en matière de convocation imposent l'envoi des documents budgétaires 12 jours avant la séance du conseil.

Ce que nous vous réclamions à chaque conseil est aujourd'hui en vigueur.

Même si cela nous semble encore juste, nous n'avons reçu les documents que 5 jours avant ?

Nous ne demanderons pas, cette fois, l'annulation de la séance mais vous signalons les nouvelles dispositions à prendre en compte.

Réponse du maire :

Cette nouvelle disposition nous avait échappés, et je vous en remercie.

Commentaire Leucate Citoyenne

Nous demandions depuis notre élection que les documents importants nous soient adressés plus tôt pour pouvoir explorer davantage. Ce que le maire nous a toujours refusé, les textes législatifs viennent de l'accorder. Il est très étonnant que ce soient les élus de l'opposition qui signalent à la mairie les changements législatifs !

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention.
Rassemblement Bleu Marine	

2 Décisions du Maire prises par délégation du conseil municipal

Date	Objet
07/02/2024	Voyage en Grèce – Participation famille
09/02/24	Acquisition en LOA bateau Port
28/02/24	Convention ODP Kiosque Presse Port Leucate - Avenant 1
07/03/24	Demande de subvention SOL Y FIESTA 2024

Pas d'observations, pas de vote.

B. AFFAIRES GENERALES / INTERCOMMUNALITE

1 Grand Narbonne-Approbation de la convention pour la mutualisation de l'accès à LIZMAP2

La Communauté d'Agglomération du Grand Narbonne propose de délivrer aux communes intéressées un accès gratuit à « Lizmap » afin de les aider dans le suivi de leurs missions de service public et de faciliter ainsi leurs prises de décision, permettant de :

- Consulter les données du cadastre,
- Consulter les données essentielles à la conduite de projets d'urbanisme
- Accéder aux espaces cartographiques collaboratifs dans le cadre de missions menées conjointement avec les agents du Grand Narbonne et ceux des Mairies : « Jalonnement cyclable » et « Potentiel foncier » ; cette liste étant non exhaustive. Considérant qu'il convient de fixer par convention les conditions de mise à disposition de « LizMap » par le Grand Narbonne aux communes intéressées.

Intervention Marie-France BARTHET

Cette convention est intéressante puisqu'elle va permettre à la commune de Leucate d'accéder à un système d'information géographique pertinent pour la gestion du territoire de Leucate.

Par contre, cela repose avec une grande acuité la question de l'Open data, c'est-à-dire les données publiques en accès libre pour tous les citoyens. Depuis la loi du 7 octobre 2016 mise en application en 2018, toute commune de plus de 3500 habitants doit permettre l'accès à tous les citoyens de toutes les informations publiques sous forme numérique. Depuis 2020, chaque fois que l'on vous demande l'accès à un document public, vous dites que vous le ferez mais vous n'avez jamais honoré votre parole ! Si vous mettiez en place l'Open Data, le problème serait totalement résolu et en plus vous démontreriez que vous tenez à la transparence des décisions de la vie communale ! Pourquoi n'avez-vous pas commencé à y travailler ?

Réponse du maire

Je n'ai pas de réponse, la délibération porte sur la convention avec Le Grand Narbonne et cette question n'est pas en rapport avec le sujet, je mets donc aux voix la délibération.

Commentaire Leucate Citoyenne

Face au refus de réponse du Maire, Marie-France reposera la question à la fin de la séance !

Leucate Renouveau	Pour
--------------------------	-------------

Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

2 Grand Narbonne - Prise de compétence « Contrat local de santé intercommunal»

Il s'agit d'une nouvelle compétence facultative, la commune doit délibérer mais c'est sans incidence sur l'offre de soins qui a été mise en place aujourd'hui à Leucate informe le maire.

Intervention Sophie DEVOUGE

Ce contrat local de santé semble intéressant dans la mesure où il s'oriente vers de la prévention et de la proximité territoriale. Vous allez pouvoir nous préciser le fonctionnement pour notre commune : quelles seront les missions ? Les interventions, conférences, et à quel rythme ?

Réponse du maire qui passe la parole à Elisabeth ESTEVE Directrice Générale de la commune qui a suivi l'élaboration de la convention.

A l'origine c'est une modification de la façon de fonctionner de la CPAM et de l'État qui ont souhaité d'abord avoir comme interlocuteur les communes et les intercommunalités. Du coup un peu en urgence, le Grand Narbonne a souhaité prendre cette compétence. Pour l'instant il ne s'agit que de continuer les actions communales qui étaient financées à l'époque par le biais de cette intervention du contrôle santé intercommunal.

Le Grand Narbonne n'a pas souhaité fixer d'objectif dans son intervention, en revanche les communes le sollicitent pour mettre en place quelque chose.

Le contrôle de santé n'a pas de contenu déjà prêt.

Commentaire Leucate Citoyenne

Il est vraiment regrettable que la signature de cette convention ne s'accompagne pas de la mise en œuvre d'un plan de prévention pour la santé des leucatois

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

3 Office Municipal de Tourisme - Comité Directeur - Remplacement d'un membre

Il est proposé de désigner en qualité des représentants suppléant des hébergements touristiques : - Monsieur Patrick HAMET, suppléant.

Intervention Jean-Marc VALLVERDU

Il est question aujourd'hui de pourvoir au remplacement d'un membre du Comité Directeur de l'office de tourisme

Cependant de fortes interrogations se posent

Dans ta réponse à La Cour Régionale des Comptes (p 19) tu justifiais l'importance de garder un OMT indépendant au niveau de Leucate

Au dernier CM tu as dit l'inverse. Qu'en est-il vraiment ?

En effet, à ce dernier CM tu as confirmé que des discussions concernant l'OMT et son rattachement sont en cours avec l'agglo qui possède une compétence intercommunale pour le tourisme

Nous pouvons donc nous interroger sur le devenir de l'OMT et donc du Comité Directeur de celui-ci, mais aussi sur le fonctionnement de la future structure et en particulier sur - notre représentation en son sein et donc notre pouvoir décisionnel

- la gestion de son personnel et son affectation

Aucune discussion n'a eu lieu au niveau du CM

Notre Commune a-t-elle intérêt à ce rattachement, même si tu assures la présidence de cette structure intercommunale. D'ailleurs, est-ce cela qui justifie ce nouveau choix ?

Une coopération renforcée mais garante de notre autonomie ne permettrait-elle pas des économies tout en gardant un pouvoir de singularité de choix quant aux programmations, aux plages d'ouvertures, de gestion et d'affectation du personnel

Réponse du maire :

On en a déjà un petit peu parlé la fois dernière comme je l'avais précisé, les discussions sont en cours depuis le début du mandat et il y a eu de vraies questions pour que les stations qui ne faisaient pas encore partie de l'office de tourisme communautaire, c'est-à-dire les stations de catégorie 1, Narbonne Gruissan et Fleury les rejoigne. Les discussions ont été engagées et Narbonne depuis a rejoint l'O.T. I (Office de Tourisme Intercommunal). Pour nous aussi les discussions se poursuivent. Il fallait justifier auprès de la chambre régionale des comptes ce que nous avons fait il est vrai que depuis certaines choses ont évolué et notamment la possibilité ouverte aux communes de quitter l'office quand elles le souhaitent. Cette possibilité a été ouverte dans un texte l'an passé c'est un élément important qui rentre en compte de la décision.

Si en rentrant nous n'avions plus de latitude, les majorités changent etc...cela peut devenir compliqué.

Encore une fois le mouvement est en discussion depuis le début du mandat et il y a des discussions qui aujourd'hui le rendent plus envisageable qu'il ne l'était auparavant.

D'être président et d'être en dehors, ce n'est pas une position très confortable, ni cohérente non plus, c'est un élément aussi à prendre en compte. Il faut que toutes les questions relatives à l'emploi du personnel soient réglées avant, ainsi que la latitude sur les heures d'ouverture et les compétences qui pourraient être transférées. Ce ne seront pas toutes les compétences il y a beaucoup de domaines liés à l'activité touristique qui ne sont pas de la compétence de l'office communautaire. L'Office de Tourisme fait de l'accueil, de la promotion et un peu de marketing, pas de commercialisation, pas de camping, pas d'animation, pas d'évènement, pas de développement économique touristique, ce n'est pas dans ses compétences et c'est autant de domaines qu'il faudra réorganiser à l'échelle communale. Ce n'est pas au niveau de la gestion touristique ou de l'activité économique qui seraient transférées au Grand Narbonne, mais deux facettes de ces activités, la promotion et l'accueil. La promotion était déjà largement faite avec

I'O.T. I par un système de convention ou de représentation, le changement le plus visible serait sur l'accueil où les agents seraient transférés, il y a encore quelques points à régler et on n'est pas loin de les régler.

L'intérêt ? demande Jean Marc VALLVERDU

L'intérêt c'est la force de frappe, notamment les budgets à disposition au niveau de la promotion, l'O.T. I a un budget promotion plus important que celui de l'agence départementale soit plus d'un million d'euros.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

4 Rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle coordonné sur l'aménagement du littoral - Communauté d'agglomération du Grand Narbonne et Commune de Port-La-Nouvelle

Au titre des exercices 2018 et suivants

Intervention Marie-France BARTHET

Le rapport de la Chambre Régionale des Comptes relatif au contrôle coordonné sur l'aménagement du littoral est particulièrement intéressant parce qu'il pose les vraies questions pour l'avenir des communes littorales du Grand Narbonne.

Quelques paramètres pertinents pour les résidents à l'année :

Le rapport montre que seule deux communes n'atteignent pas leurs quotas de logements sociaux : Leucate et Gruissan.

Leucate a le plus fort taux de résidence secondaire (84%) et vos projets visent encore à augmenter ce taux. Est-ce vraiment la solution pour permettre aux habitants de se loger à l'année ?

L'avenir des communes littorales :

La question de l'avenir du littoral est très bien posée par le trilemme des trois défis : l'adaptation aux aléas littoraux, la préservation des espaces naturels et le développement des activités humaines.

La **CRC (Chambre Régionale des Comptes)** indique clairement que dans ce trilemme, l'adaptation aux aléas littoraux liés aux changements climatiques est clairement sous-estimée ce qui amène à poser trois questions :

- 1. Dynamique de l'érosion du littoral** : la **CRC** fait état de nouvelles études menées par le **SMMAR (Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières)** et le **SMDA (Syndicat Mixte du delta de l'Aude)** en 2020 et qui montrent que le littoral bouge beaucoup plus vite qu'avant. La **CRC** regrette que seule la commune de Fleury figure dans le décret du 29 avril 2022 qui a pour but d'adapter la commune à l'érosion de son littoral. Nous regrettons vivement que vous ayez refusé l'aide de l'État en ne pensant pas à la sécurité et à l'avenir des leucatois ! À Leucate c'est 52% de la population qui est soumise à un risque de submersion extrême (alors que la moyenne des communes du littoral est de 11%).

La CRC note que le PPRL (Plan de Prévention des Risques Littoraux) n'est pas à jour des dernières estimations du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) (1m en 2100 au lieu de 0,4cm).

Pensez-vous demander à l'État de classer Leucate dans les communes à risque ?

2. **Gestion des ouvrages de défense contre la mer** : « la gestion communale des ouvrages de défense contre la mer recèle d'importants risques juridiques ». « Les communes gestionnaires de fait ainsi que leurs élus pourraient voir leur responsabilité engagée dans l'hypothèse de la réalisation d'un dommage provoqué par la submersion marine ». La CRC préconise donc une mission intercommunale effective de défense contre la mer. Qu'en pensez-vous ?

3. **Recomposition spatiale**

La CRC préconise de revoir le SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) pour mieux prendre en compte les aléas et la recomposition spatiale. Ce travail a-t-il commencé au niveau du Grand Narbonne ? Elle préconise le fait de prévoir de la recomposition spatiale dans le cadre d'un PLUi (Plan Local d'urbanisme Intercommunal). Qu'en pensez-vous ?

Réponse du maire

Sur le pourcentage de résidences secondaires et notre taux de logements sociaux, c'est l'histoire de Leucate et c'est la mission Racine. Leucate a été voulue construite aménagée pour accueillir massivement des français de toutes classes en vacances et avoir pour cela des capacités d'accueil, ça on ne va pas le changer c'est un leg, c'est un héritage et on n'est pas Narbonne on n'est pas Port La Nouvelle qui ont des taux de logements sociaux supérieurs au notre parce qu'ils n'ont pas notre configuration.

Gruissan qui est le même produit de l'histoire que nous est dans la même situation et La Grande Motte pareil et les autres stations de la mission Racine sont également dans la même situation. Moi je pense que l'on doit rester fidèle à l'histoire et que l'on a cette mission d'accueil universel et cette mission on doit continuer à l'assumer, c'est aussi fixer notre identité évidemment on doit permettre aussi les facilités de logements et nous le faisons avec les moyens qui sont les nôtres et aussi les difficultés qui sont les nôtres, parce que ce n'est pas la même chose d'arriver à faire du logement social à Leucate que d'en faire à Narbonne ou ailleurs, d'ailleurs je constate que l'État qui a pris notre droit de préemption notamment pour faire du logement social depuis près de 4 ans n'a pas sorti un seul programme, ce ne doit pas être si facile de faire du logement social à Leucate.

Marie-France

Vous ne répondez pas tout à fait à la question du logement à l'année, 84%, c'est le taux le plus fort de toutes les communes du littoral et toutes les communes du littoral ont eu la mission Racine.

Le maire

Oui mais pas dans les mêmes proportions

Leucate est la plus grande station touristique de l'Aude en matière de capacité d'accueil, ça, c'est un héritage

Marie-France

Oui mais c'est un problème de pourcentage ?

Le maire

Oui, mais ramené à la population permanente, si vous avez 80 000 lits par rapport à 2 000 habitants que comptait peut-être Leucate à ce moment-là et 60 000 lits à Gruissan et 2 000 habitants que pouvait compter Gruissan à la même période, nous avons forcément un taux de résidences secondaires qui est supérieur à celui de Gruissan.

Ramené à la population permanente le taux est plus faible sans compter qu'il peut y avoir d'autres taux d'évolution sur la population permanente. Il n'y a pas forcément la même dynamique. Gruissan qui est plus proche de Narbonne que ne l'est Leucate, plus proche des centres économiques et de l'agglomération que Leucate et il y a plus de salariés qui vont se loger à Gruissan y compris dans les résidences secondaires qui ne viendront le faire à Leucate

Tout cela fait mécaniquement baisser la part des taux de résidences secondaires par rapport à la population.

Nous, pour favoriser les résidences à l'année on réalise des programmes de manière mesurée, mais on en fait, on a fait un lotissement communal il n'y a pas si longtemps tout ça pour permettre à des familles qui n'y aurait pas accès autrement au logement et à la propriété sur la commune, c'est important.

Marie-France

Il y a encore une marge de progrès

Commentaire Leucate Citoyenne

Le Maire persiste à refuser de mettre en place des mesures qui favoriseraient le logement à l'année en location ou en accès à la propriété. Cette politique est mortifère pour notre commune puisqu'elle empêche essentiellement de jeunes actifs de se loger dans notre commune alors qu'ils y travaillent !

Le maire

Sur l'érosion du littoral et la question du recul du trait de côte, évidemment on est impliqué comme vous le savez on rend compte régulièrement de ce que fait l'**OBSCAT (Observatoire de la Côte Sableuse Catalane)** auquel on participe volontairement depuis maintenant une dizaine d'années en tout cas sur le recueil des données pour mesurer l'évolution et la dynamique de ce retrait parce que tout le monde en parle mais encore faut-il pour en parler sereinement et rigoureusement avoir des données que personne n'a véritablement nous nous avons dix ans de données c'est un préalable et on est la seule commune audoise, les autres n'ont pas ces mesures-là.

Marie-France

Elles ont les mesures du SMMAR et du SMDA

Le maire

Le SMMAR et le SMDA n'ont pas mesuré le recul du trait de côte, ils n'ont pas fait cela.

Marie-France

Alors vous direz à la CRC qu'elle fait des erreurs dans son rapport

Le maire

C'est possible parce que les magistrats ne sont pas toujours au point de ces questions

Marie-France

Je peux vous dire que j'ai eu un compte rendu du SMMAR et ils ont ces chiffres-là.

Le maire

Quels chiffres ?

Marie-France

Les chiffres sur le trait de côte

Le maire

Il n'y a pas d'observatoire du recul du trait de côte ailleurs qu'à Leucate, le seul observatoire du recul de trait de côte c'est l'OBSCAT il le fait depuis 2013 de Banyuls à Leucate, le SMMAR fait d'autres choses.

Marie-France

Bon, je vous enverrai les liens.

Commentaire Leucate Citoyenne

Le maire ne veut pas entendre que le SMMAR et le SMDA puissent intégrer les données de l'OBSCAT et de tous les services de l'État (BRGM,) (Bureau de recherches géologiques et minières). Le SMMAR, outre le recueil des données, fait des simulations et a montré clairement tous les terrains submersibles à moyen terme de notre commune. La CRC reproche justement au Grand Narbonne dont fait partie Leucate de ne pas intégrer ces prévisions dans le SCoT.

Bon le SMMAR a peut-être les données de l'OBSCAT, mais ce sont nos données à nous
La CRC porte sur la stratégie du Grand Narbonne.

Le SMMAR n'a pas de chiffres du recul du trait de côte ailleurs qu'à Leucate, ça n'existe pas, il n'y a pas eu d'observations.

Ce que le SMMAR a fait par contre c'est qu'à partir des éléments qui sont données à partir des éléments qui sont donnés sur la montée prévisible de la montée de la mer, il a fait des simulations des vidéos etc... mais il n'a pas la connaissance réelle du recul du trait de côte ailleurs qu'à Leucate dans l'Aude.

Les choses ont évolué y compris depuis que la chambre des comptes a fait son rapport, ce sont des questions qui la **GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et la prévention des Inondations)** qui dit gestion du trait de côte dit comment on gère et qui finance derrière.

Ça c'est une question qui n'était pas tranchée au moment où le rapport de la CRC est établi, il l'est depuis et il donne un cadre à la manière dont on va pouvoir s'occuper de ce problème.

Je m'en fais régulièrement l'écho au sein de la communauté d'agglomération et essaie beaucoup de sensibiliser mes collègues à cette problématique-là, nous sommes 37 communes dont 5 communes littorales et tout le monde ne voit pas les choses de la même manière. Vous pouvez compter sur moi pour que cette compétence-là soit prise en charge à sa juste mesure par la communauté d'agglomération.

Il n'y a pas mal d'études ou de missions en fait qui sont sous traitées ou confiées par la communauté d'agglomération au SMMAR et sur le cas spécifique du trait de côte le SMAR est en train d'élaborer la stratégie seulement, avant de passer à un plan d'action il faut d'abord que l'on ait une stratégie. Je pense qu'elle n'est pas encore finalisée la stratégie d'adaptation au recul du trait de côte à l'échelle du Grand Narbonne, mais qu'elle devrait l'être maintenant d'ici l'été peut être.

Nous, nous avons fait la réunion que l'on avait à faire avec le SMMAR et l'on attend la restitution globale et la présentation de cette stratégie.

Elle va consister en gros à dire à certains endroits a des « laisser faire » à d'autres endroits à protéger, renforcer les protections lorsqu'il y a des enjeux etc. Quand c'est possible, d'autres à l'abandon. C'est cette stratégie-là qui est en cours d'élaboration et après passage à l'action avec les financements et ça va couter très cher.

Pourquoi on n'est pas dans le décret, parce que c'est un marché de dupes et c'est la position de l'ANEL de l'AMF aussi pas que celle de Michel PY.

En fait c'est un transfert déguisé de responsabilité et du risque qui était auparavant assumé par l'État aux communes, sans moyens pour les aider.

Tant que ce sera comme ça, peu de communes vont se précipiter.

Marie-France

On peut aussi voir l'inverse, on peut voir au contraire que c'est l'État qui pourrait venir en aide aux communes qui sont justement à risque et en refusant de reconnaître que c'est une commune à risque parce que notre littoral est sableux tout simplement s'il y a des dégâts sur les biens ou sur les personnes c'est la commune qui sera responsable alors que si vous aviez signé la convention avec l'État c'est l'État qui deviendrait responsable.

Le maire

C'est tout le contraire, l'État voudrait faire endosser aux maires des responsabilités qu'ils n'ont pas sans leur donner les moyens de les exercer réellement. Moi je suis assez inquiet sur le sujet. Aujourd'hui s'adapter ou faire face au recul du trait de côte va demander des moyens importants sur le littoral français pas qu'à Leucate.

Malgré la menace, aussi paradoxal que cela puisse paraître, le prix de l'immobilier, y compris des biens qui pourraient être menacés, ne baisse pas, mais continue d'augmenter. Est-ce que la commune doit faire face seule à cette situation ou est ce que la solidarité nationale doit aussi y contribuer.

Marie-France

Si vous ne signez pas la convention avec l'État, vous devrez faire face, seul à ce problème alors qu'autrement vous pourriez compter sur l'aide de l'Etat.

Le maire

Vous devriez lire la convention.

Marie-France

Justement je l'ai lue et me suis renseignée plus avant auprès de l'Etat.

Le maire

Si j'étais le seul élu à ne pas signer, je m'interrogerais mais c'est une solution largement partagée par mes collègues du littoral. Il y encore eu un rapport qui clairement, noir sur blanc, précise qu'aucun moyen y compris de l'État spécifique de l'État ne doit être débloqué pour faire face à cette situation. C'est le droit commun qui doit prévaloir. Donc ça n'augure rien de bon pour les communes concernées, qu'elles soient dans la liste ou pas d'ailleurs. Même le fond Barnier qui pourrait être utilisé, ne pourra pas l'être parce que l'on est dans un risque prévisible. Aujourd'hui il y a zéro moyen pour faire face aux conséquences du recul du trait de côte et ce n'est pas parce que vous êtes dans la liste que l'on vous donne des moyens.

Marie-France

Mais si vous n'êtes pas dans la liste vous êtes sûr de ne pas en avoir.

Le maire

Ah non, si on n'y est pas il n'y en a pas, mais si vous y êtes il n'y en a pas davantage, par contre on a transfert de la responsabilité sur le risque. Donc l'intérêt d'être sur la liste aujourd'hui il est nul.

C'est mon analyse, vous pouvez ne pas faire la même je ne vais pas chercher à vous convaincre.

Jean-Marc VALLVERDU demande une réponse à la dernière question sur la recomposition spatiale.

Marie-France BARTHET la C.R.C préconise de revoir le SCoT pour mieux prendre en compte les aléas et la recomposition spatiale, elle préconise d'établir un PLUi. Qu'en pensez-vous ?

Le maire

La recomposition spatiale c'est un mot un peu technocratique et bureaucratique plutôt derrière lequel tout le monde se réfugie mais dès que l'on gratte un peu et que l'on essaie de savoir ce que c'est ou ce qu'il y a dans la tête des gens qui prononcent ce mot, on ne sait pas. Je voudrais que l'on m'explique comment on va pouvoir recomposer spatialement le littoral même à l'échelle de la communauté d'agglomération du Grand Narbonne, parce que les enjeux sont multiples et que pour se soustraire à un enjeu on va vite retomber sur un autre.

A mon avis on se réfugie derrière des mots et quand on essaie de savoir comment ça va pouvoir être traduit concrètement il y peu de concret et peu de solutions. Quand on voit le mal que l'on a à sortir des zones d'activités à droite et à gauche, aller recomposer spatialement des stations, c'est quelque chose qui me paraît, enfin.

Moi je milite pour la protection, la défense, je ne crois pas au reste, pas beaucoup.

Marie-France

Le seul avantage c'est que cela permet de l'étudier et de prévoir, quand vous dites que ce n'est pas précis, vous avez raison parce que à l'heure actuelle, ce n'est pas étudié.

Le maire

Quand on voit les difficultés que l'on a parfois, ne serait-ce qu'à faire des évolutions des aménagements même au sud de Narbonne, aller recomposer spatialement je me demande si ce n'est pas un leurre que l'on promène, voilà.

Jean-Marc VALLVERDU

Alors peut-on construire dans des zones à risque ?

Le maire

Ah non, on peut construire, avant de dire on va abandonner le littoral Leucatois et Port Leucatois par exemple, je ne sais pas qui va payer la reconstruction ailleurs, va indemniser, va reloger parce que c'est de cela dont on parle finalement qui va racheter, comment on va relocaliser, moi je préfère d'abord que l'on étudie. Il y a d'autres territoires qui sont plus en danger que le nôtre. Je me fais souvent le porte-parole au sein de la communauté d'agglomération, je préfère d'abord que l'on étudie les solutions de défense ou d'adaptation qui sont à notre disposition parce qu'avant la recomposition spatiale il y aussi l'adaptation, cette étape ne doit pas être écartée d'un revers de manche en disant on ne peut pas s'adapter, il faut creuser l'adaptation jusqu'au bout, il y a peut-être des solutions pour s'adapter à ce recul du trait de côte. La recomposition spatiale peut être des solutions in fine, c'est ma position.

Marie-France

Pour reprendre ce que dit Jean-Marc la première des choses c'est au moins d'arrêter de construire dans des zones de submersion marine.

Le maire

Oui mais cela nous ne le faisons pas

Marie-France

Ah bon.

Commentaire Leucate Citoyenne :

Les paroles du Maire sont en contradiction totales avec ses actes puisqu'il a donné un Permis de Construire à La Franqui sur un terrain submersible (nous avons fait un recours au tribunal administratif). Il a aussi vendu un terrain communal en zone submersible pour construire 160 logements (nous avons alerté le Préfet).

Le maire

Vous pouvez continuer à dire que nous le faisons, mais nous on continuera de dire et de prouver que nous ne le faisons pas.

Ce que je voulais dire dans la recomposition spatiale, on en parle, on verra ce qu'il y a dans la stratégie, peut-être que dans la stratégie il y aura une part d'adaptation, une part de recomposition, probablement la solution sera un mix de tous les outils à notre disposition

Marie-France

Est-ce-que cette stratégie sera débattue en conseil municipal ?

Le maire

Cette stratégie appartient au Grand Narbonne d'abord qui je pense la communiquera, on n'en est pas encore là mais cela devrait se passer ainsi.

Nous avons demandé que soit étudiées, envisagées et même expérimentées les solutions innovantes déployées ailleurs qui semblent donner des résultats pour d'abord s'adapter au recul du trait de côte.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

C – MESURES D’ORDRE BUDGETAIRE ET COMPTABLE

1 – Approbation des comptes de gestion 2023

1.1– Budget Principal.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

1.2– Budget annexe « Régie municipale du Port ».

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

1.3– Budget annexe « Camping et Aires de Camping-car ».

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

1.4– Budget annexe « Événementiel ».

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

1.5– Budget annexe « Lotissement La Franqui ».

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

2 – Approbation des comptes administratifs 2023

2.1 – Budget « Principal »

Intervention André ILLESCAS

Faut-il encore rappeler que Leucate est le troisième budget de l’Aude après Narbonne et Carcassonne.

36 millions d’euros en recettes passent par les comptes de la commune.

Lorsque l’on annonce ce chiffre, les personnes qui l’entendent peinent à le croire.

Pourtant, 36 millions d’euros et des défis à relever.

Un chômage toujours aussi élevé, des jeunes qui peinent à trouver un travail, des entreprises locales qui ont du mal à prospérer ce qui limite encore les opportunités d'emploi.

Un isolement social surtout à Port Leucate, des habitants les plus vulnérables rencontrant des difficultés pour l'accès aux services essentiels, des jeunes qui manquent d'espaces de loisirs et de rencontres.

La mobilité reste toujours une préoccupation de tous les moments.

Nous ne reviendrons pas sur la médiathèque ni sur l'école de musique, ni sur la maison des jeunes.

Ni sur les évènementiels qui ont presque 30 ans d'existence et toujours le même format. Ni sur la culture et les loisirs en dehors des périodes estivales privant les habitants de moments de divertissement et d'épanouissement.

Nous ne reviendrons pas non plus sur la disparition des places publiques, l'absence de jardins, ni sur la gestion des déchets et le compostage, c'est de l'environnement.

Pas plus que nous ne reviendrons sur la question de la submersion marine ni sur la protection des citoyens puisqu'elle se mesure à la longueur des ganivelles installées, tout va bien.

Le tourisme ce n'est pas que du bétonnage comme dans les années 70 mais bien de définir ensemble un nouveau modèle de station.

36 millions d'euros ! l'argent en soi ne garantit pas le bonheur même dans les 50 prochaines années, mais sa gestion judicieuse peut certainement améliorer aujourd'hui la qualité de vie de tous.

Si les élus prêtent une oreille attentive à leurs concitoyens et allouent ces 36 millions d'euros de manière équilibrée, ils peuvent créer un environnement beaucoup plus favorable pour tous.

C'est pour tout cela que nous voterons contre l'exécution de ce budget.

Réponse du maire

Je ne partage pas ce contenu cela ne vous sur prendra pas et je pense que l'on est nombreux à ne pas le partager. C'est une vision de la commune que je n'ai pas et je ne crois pas partagée par les administrés en tout cas sur les grands sujets évoqués. Ce débat a été tranché par les élections municipales et on verra comment ils le trancheront aux prochaines.

Je ne me reconnaît pas dans cette commune décrite, rabougrie, éteinte et d'ailleurs la plupart des indicateurs que nous avons disent tout le contraire de ce que tu viens de dire et notamment sur le développement économique ou encore les derniers chiffres sur les quatre dernières années c'est en moyenne et environ 20% de commerces en plus sur la commune. Je ne vois pas comment une commune telle que décrite serait en mesure d'attirer 20% de commerces et d'activités économiques en plus, ces chiffres qui ne sont pas les miens, émanent de la chambre de commerce et d'industrie. Les entreprises qui veulent s'installer sur la commune sont nombreuses.

Le maire sort de la salle pendant que la première adjointe fait procéder au vote.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Contre
Rassemblement Bleu Marine	

2.2 – Budget annexe « Régie Municipale du Port »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

2.3 – Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

2.4 – Budget annexe « Événementiel »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

2.5 – Budget annexe « Lotissement La Franqui »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

3 - Affectation des résultats 2023

3.1 – Budget « Principal »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

3.2 – Budget annexe « Régie Municipale du Port »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

3.3 – Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

3.4 – Budget annexe « Événementiel »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

3.5 – Budget annexe « Lotissement La Franqui »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

4 - Approbation des budgets supplémentaires 2024

4.1 – Budget « Principal »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

4.2 – Budget annexe « Régie Municipale du Port »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

4.3 – Budget annexe « Camping et Aires de camping-cars »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

4.4 – Budget annexe « Événementiel »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

5 - Approbation des budgets 2024 de l'Office Municipal de Tourisme

5.1 – Budget « Principal »

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

5.2 – Budget annexe « Commercialisation »

Leucate Renouveau	Pour
--------------------------	-------------

Leucate Citoyenne	Abstention
Rassemblement Bleu Marine	

6 – Mise à jour du tableau des durées d'amortissements

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

7 - Exonération de taxe sur le foncier bâti sur les logements neufs à haute performance énergétique et environnementale.

Il s'agit de modifier la durée d'exonération à 5 ans et non à 15 comme voté lors d'une délibération précédente par erreur.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

8 - Subventions 2024 aux associations

8.1 – Budget « Principal »

ASSOCIATIONS	Montants en €
ACCA	3 420
AEROMODELISME LEUCATE	760
ALFA	1 000
AMICALE LAÏQUE	10 450
AMMAC MARINS ANCIENS COMBATTANTS	950
LE PEUPLE DE LA MER	1 000
ATELIER ARTS DE PORT LEUCATE	950
ATMHS (TAEKWONDO Leucate)	2 500
ASCN ANIMATION SPORT CULTURE NATURISTE	2 600
COLLECTIONNEURS LEUCATOIS	450
COMBATTANTS UNC	950
CONSULS LEUCATE	4 000
CYCLO LEUCATE	1 000
DENTS DU BRIGANTI	600
ENJAMBEE LEUCATOISE	3 000
ESTELLA CIRCUS	1 710
FRANCOISE DE CEZELLY CLUB	11 700
H'VAL ASSO	450
JEUNE COMITE LEUCATOIS	8 570
KITE SURF LEUCATE FONCTIONNEMENT ACTION JEUNE	6 800
LES VENDANGES DE L'ART	2 000

LA LIE	2 500
LEUCATE CULTURE	5 350
LEUCATE FOOTBAL CLUB	12 000
LEUCATE FORCE	2 000
MARINS PECHEURS RETRAITES	150
NOTES D'ECUME	40 000
PETANQUE LA FRANQUI	1 000
PETANQUE LEUCATOISE	1 000
PETANQUE CLUB PORT LEUCATE	1 000
SAVATE BOXE FRANCAISE	2 500
SCLCM XV	50 000
SOUVENIR Français	950
TAICHI ADETC	450
TEAM PECHE PORT LEUCATE	450
TENNIS CLUB LEUCATOIS	6 000
VIVRE AU SOLEIL	10 800
CLUB AQUATIQUE MUNICIPAL DE LEUCATE	450
ESCOLAN PARENT ELEVES LEUCATE	500
ASCEPL SPORTIVE CULTURELLE ECOLE PRIMAIRE DE LEUCATE	300
ASSOCIATION ECOLE MARIE CATALA	500
Cadet de la Défense Narbonne	200
VELO SPRINT NARBONNAIS	2 500
TOTAL	205 460

Intervention Marie-France BARTHET

Nous sommes, bien sûr, pour les subventions aux associations cela montre le dynamisme des citoyens qui s'impliquent dans de nombreuses associations. La question que je me posais concerne les montants, ils sont très différents en fonction des activités ce qui est normal et j'aurais voulu savoir quels étaient les critères qui permettent de décider que c'est 3 420 € ou 760 € ou 40 000 € y a-t-il un ensemble de critères qui permettent ces évaluations.

Le maire

Je dirais d'abord qu'il n'y a pas deux associations qui se ressemblent évidemment il est demandé à chacune un dossier très complet qui sert de base à la proposition ; Je ne peux pas extraire un critère plus qu'un autre. On n'est pas là pour brimer les associations dans leur initiative ou dans leur projet et dans la mesure de nos moyens qui ne sont pas extensibles on essaie de les accompagner. C'est la ligne que j'ai fixée, je ne sais pas si l'on y parvient, les retours que j'en ai, montrent que le tissu associatif globalement est satisfait des aides qui lui sont attribuées qu'il s'agisse des aides financières que nous votons ce soir, mais également les aides importantes que sont la

mise à disposition des locaux et la maintenance qui va avec, sans oublier les efforts logistiques qui sont faits.

Une équipe peut avoir plus d'aide financière qu'une autre mais pas du tout les locaux qu'a la première.

Il n'y a pas de comparaison véritable qui peut être établie d'un montant à un autre cela dépend de l'ambition de l'association de ses projets et surtout de la nature même de son activité

Commentaire Leucate Citoyenne

Il est vraiment dommage que ce soit l'arbitraire total qui règne sur le montant des subventions et qu'aucun critère objectif ne soit appliqué !

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

8.2 – Budget annexe « Régie municipale du port »

ASSOCIATIONS	Montants en €
KITE SURF LEUCATE POLE ESPOIR	5 000
LEUCATE PECHE EN MER	2 150
SNSM	5 000
YCPL	8 000
TOTAL	20 150

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

9 - Partenariat relatif au Festival Notes d'Écumes pour les années 2024 à 2028

- Valider le partenariat avec l'association « Notes d'écume » pour une durée de 5 ans de 2024 à 2028, avec une participation financière de 40 000 euros par an ;
- Valider les termes du projet de convention figurant en annexe.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

D FONCIER - URBANISME

1 - Servitude de passage de réseau électrique au profit d'Enedis sur la parcelle DS 86.

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

2 - Servitude de passage de réseau électrique au profit d'Enedis sur les parcelles DM 237 et DN 233

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

3 - Dénomination d'une rue à Leucate Village – Quartier des Fourniques

Intervention Jean-Marc VALLVERDU

Très peu de rues de notre Commune portent des noms de femmes.

C'est également le cas, sauf exception, pour les bâtiments et les lieux remarquables.

Les derniers noms retenus sont ceux d'hommes célèbres ou politiques.

Nous pensons tout d'abord qu'il serait légitime d'aller vers plus de parité en ce domaine.

Il serait également nécessaire de donner toute sa place à la concertation avant de faire les choix.

Jacques HIRON avance par exemple le nom de l'Artiste peintre Mireille MIAILHE-GLODEK qui a vécu à Leucate Plage, ou au 19 Aout 1944 qui marque la libération de Leucate
Nous pensons également à **Jasmine IRAL** pour son engagement à Leucate Village.

Réponse du maire

Il y a beaucoup de personnes qui méritent et effectivement la féminisation oui c'est un sujet mais l'on ne baptise pas des rues tous les jours non plus.

Pour le cas présent il s'agit d'une petite impasse qui va desservir une habitation ça n'aurait pas été faire un grand honneur pour la personne retenue compte tenu de cette petite impasse.

Nous avons retenu une date dont on ne parle pas beaucoup mais très importante dans le passé de Leucate.

Commentaire Leucate Citoyenne

Depuis 29 ans que le Maire est élu, il a baptisé plus de 20 nouvelles rues sans parler de celles dont il a changé le nom et il n'a jamais eu l'idée de proposer un nom de femme !!

Leucate Renouveau	Pour
Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

E MESURE INTERESSANT LE PERSONNEL

1 - Modalités d'octroi de cadeaux de départ

Monsieur le Maire propose donc de délibérer afin de pouvoir offrir un cadeau aux agents titulaires et/ou non titulaires de droit public et de droit privé, pour des événements personnels tels que départ en retraite, une mutation, ... pour un montant maximal de 300 euros.

Leucate Renouveau	Pour
-------------------	------

Leucate Citoyenne	Pour
Rassemblement Bleu Marine	

F QUESTIONS DIVERSES

Marie-France BARTHET

Je vais vous reposer la question à laquelle vous n'avez pas répondu sur l'Open Data, à quel moment pensez-vous le mettre en œuvre dans la commune, comme cela on arrêtera de vous demander les documents puisqu'ils seront sur l'Open Data. C'est obligatoire depuis 2018.

Réponse du maire

C'est un sujet sur lequel on travaille mais je n'ai pas encore de date à vous communiquer, on y réfléchit.

Marie-France

Vous y travaillez au niveau de Leucate ou au niveau du Grand Narbonne ?

Le maire

Les deux

Marie-France

Ce n'est pas du tout planifié ? six ans déjà !

Le maire

Ce n'est pas une petite question sinon vous ne la poseriez pas

Marie-France

Je la pose parce qu'il y a *une loi que vous n'appliquez pas tout simplement*.

André ILLESCAS

Nous vous avons demandé les grands livres ainsi que le tableau des indemnités pour chacun des élus

Le maire

Ça arrive, c'est à la signature.